

# À travers les chemins de campagne Landrecies, Ors, Fontaine-au-Bois



Visorando



Trace n° 2912034

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Balade à vélo sur les petites routes tranquilles et par les forêts du Bois l'Evêque et de Mormal.

<b>Durée</b>	3h	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	26,97 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	68 m	<b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravel
<b>Dénivelé négatif</b>	64 m	<b>Commune</b>	Landrecies (59550)
<b>Point haut</b>	180 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	134 m		



## Description

Départ et parking : devant la caserne Clarke de Landrecies.

**(D/A)** Prenez à gauche l'Avenue de la Légion d'Honneur. Après le Canal de la Sambre, tournez à droite Boulevard Vauban.

Au rond-point, prenez la 1<sup>ère</sup> à droite Rue du Calvaire, puis Chemin de ronde.

**(1)** Tournez à droite Rue de la Folie D160, continuez longtemps tout droit et passez la Ferme du Petit-Versailles

Suivez tout droit Rue de Landrecies et arrivez à la Chapelle Saint-Roch.

**(2)** Partez à droite Rue de Landrecies vers le centre d'Ors. Passez la Sambre et rejoignez l'église d'Ors.

**(3)** Prenez le chemin de droite Rue d'Ouies, D160B. Au bout de celle-ci, prenez à droite et poursuivez tout droit Rue d'Ouies. Passez le passage à niveau et suivez le chemin à gauche dans le virage qui part en forêt. Parvenez au carrefour de la D959 dans le Grand Bois l'Évêque.

**(4)** Tournez à gauche. À la Chapelle Notre-Dame de Bonsecours - Maison forestière Owen, prenez à droite. Aux tours ruinées, empruntez à gauche la Route Forestière du Flaquet Brifaux, interdite aux voitures et rejoignez en lisière de forêt l'Étang du Flaquet Brifaux. Belle halte possible.

**(5)** À l'angle de l'étang, tournez à droite jusqu'à la Forestière.

**(6)** Prenez en face pour atteindre un carrefour peu avant la Ferme du Nez Coupé.

**(7)** Continuez sur la route de gauche vers le Chêne et poursuivez Rue du Pont. Rejoignez le village de Fontaine-au-Bois et continuez tout droit jusqu'à la Rue de Bousies.

**(8)** Tournez à gauche et après l'église, tournez à droite. Passez devant le cimetière, continuez Rue du Hainaut et poursuivez tout droit au carrefour de quatre voies. Rejoignez le carrefour de la Rue de Landrecies.

**(9)** Prenez-la à gauche et entrez dans Robersart. Allez tout droit, laissez l'église à votre gauche et prenez à droite la Rue de Preux pour arriver au carrefour de la quatre voies D934.

**(10)** Continuez en face dans la Rue de Robersart et prolongez dans la Rue du Village (D243). Arrivez à l'église de Preux-au-Bois.

**(11)** Prenez à droite, passez devant l'église et suivez la route principale, Rue du Bois, pour atteindre un carrefour important après les maisons de Saint-Roch.

**(12)** Continuez en face Route de Preux à travers la forêt pour arriver à un carrefour en forme de X.

**(13)** Tournez dans la 1<sup>ère</sup> à droite, Route Duhamel. Conservez cette route

## Points de passages

**D/A Caserne Clarke Landrecies. Vers le pont de la - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**

N 50.127849° / E 3.686414° - alt. 137 m - km 0

**1 Rue de la folie D160**

N 50.120733° / E 3.691451° - alt. 142 m - km 1.01

**2 Rue de Landrecies**

N 50.097968° / E 3.641992° - alt. 146 m - km 5.61

**3 Rue d'Ouies D160B - Canal de la Sambre à l'Oise**

N 50.099771° / E 3.634138° - alt. 136 m - km 6.21

**4 Chapelle N-D de Bonsecours/maison forestière Owen**

N 50.115873° / E 3.630512° - alt. 160 m - km 8.39

**5 Étang du Flaquet**

N 50.128585° / E 3.606522° - alt. 149 m - km 10.99

**6 Forestière**

N 50.130868° / E 3.612273° - alt. 153 m - km 11.48

**7 Rue du Pont**

N 50.13201° / E 3.61944° - alt. 151 m - km 12

**8 Rue de Bousies**

N 50.14227° / E 3.646283° - alt. 153 m - km 14.38

**9 Rue de Landrecies**

N 50.151276° / E 3.64742° - alt. 151 m - km 15.53

**10 Rue de Robersart**

N 50.160322° / E 3.650811° - alt. 155 m - km 16.88

rectiligne dans la forêt. Traversez le Ruisseau à Grenouilles et rejoignez plus loin en lisière de la forêt le GR®122.

(14) Empruntez-le en vous aidant des balises Rouge et Blanche. Ce chemin porte aussi le nom de Chemin Dame Marguerite. Parvenez au bout de celui-ci.

(15) Obliquez à quasiment 180° à droite vers Les Étoques. Traversez ce quartier pour arriver au pont de l'Avenue de la Gare.

(16) Passez sous le pont et continuez Rue du Syndicat et prenez la 1<sup>ère</sup> à droite.

À la Rue d'Happegarbes, tournez à droite et au rond-point, prenez la 1<sup>ère</sup> à droite, Avenue de la Marne, qui permet de rejoindre rapidement la Caserne Clarke Landrecies (D/A).

● **11 Rue du Bois**

N 50.164749° / E 3.659244° - alt. 150 m - km 17.68

● **12 Route de Preux à travers la forêt**

N 50.163319° / E 3.669672° - alt. 167 m - km 18.52

● **13 Route Duhamel**

N 50.166714° / E 3.681109° - alt. 173 m - km 19.42

● **14 Carrefour GR122**

N 50.14249° / E 3.676217° - alt. 167 m - km 22.14

● **15 Les Étoques.**

N 50.137209° / E 3.704283° - alt. 140 m - km 24.33

● **16 Rue du Syndicat**

N 50.129086° / E 3.683598° - alt. 140 m - km 26.08

● **D/A Caserne Clarke Landrecies**

N 50.127869° / E 3.686398° - alt. 137 m - km 26.97

## Informations pratiques

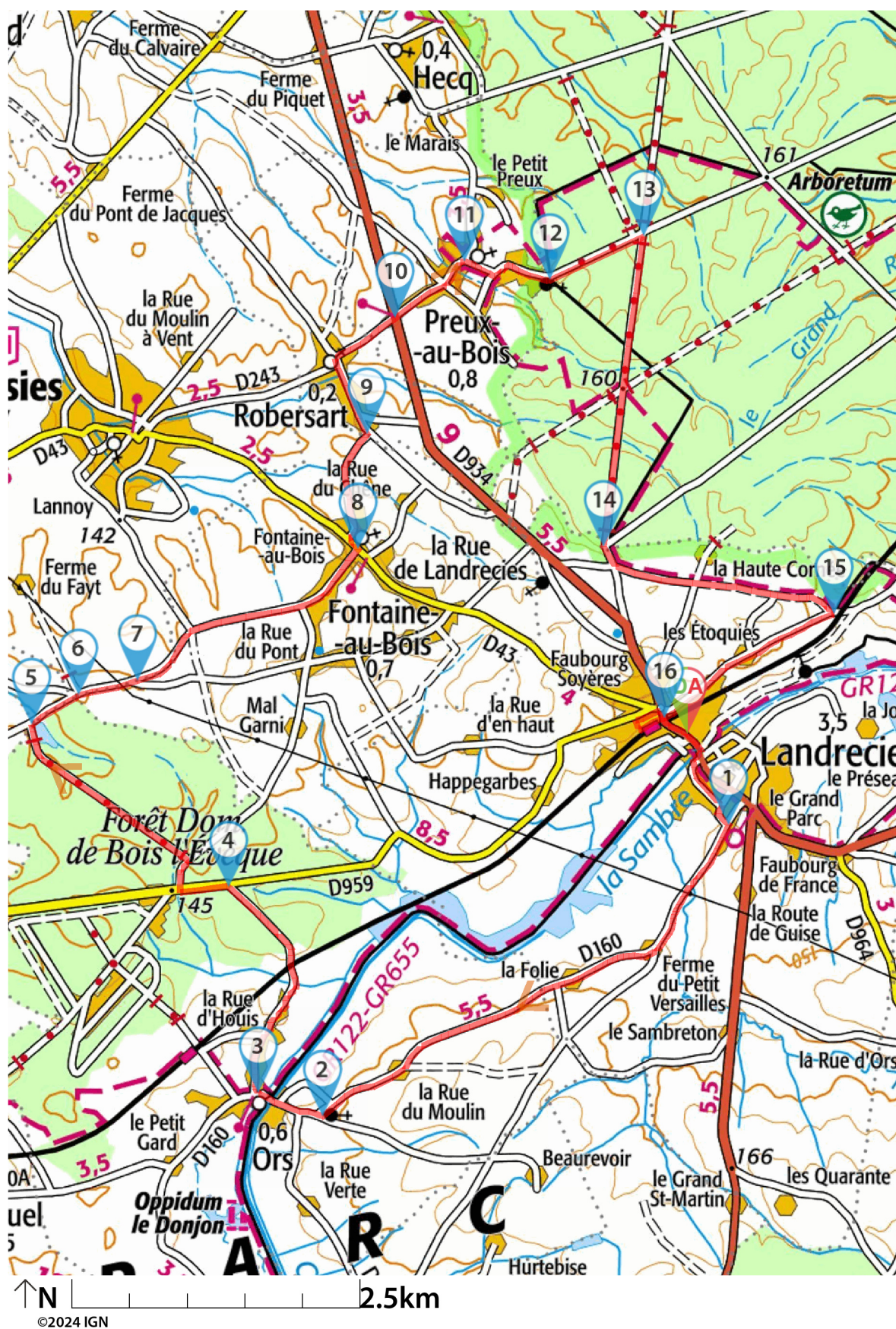
Possibilité de louer des vélos électriques auprès de l'Office de tourisme Pays de Mormal

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-a-travers-les-chemins-de-campagne-landre/>

### En savoir plus :

Email : [annie.troin.pnra@gmail.com](mailto:annie.troin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



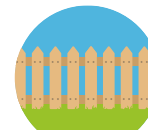
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**